Envoyé en préfecture le 15/06/2021
Reçu en préfecture le 15/06/2021
Affiché le
ID : 062-216204479-20210608-2021060809-DE

Délibération n°20210608-09

Ville d'
Hesdin
République Française
Pas-de-Calais

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'HESDIN
SÉANCE DU 8 JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un, le huit du mois de juin à dix-huit heures trente se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil municipal de la Commune de HESDIN, sous la présidence de Monsieur Matthieu DEMONCHEAUX, Maire, dûment convoqués le deux juin deux mil vingt et un.

Date de convocation du Conseil municipal : 02 juin 2021.

Présents : Mesdames et Messieurs Matthieu DEMONCHEAUX, Nathalie BEDHOM, Claudia CERRATO, Philippe COACHE, Corinne CODEVELLE, Laurence DUPIRE, Véronique FIOLET, Henryanne GRESSIER, Bernard GUILBERT, Stéphane LAGACHE, Sylvie PLE, Dominique POITEAUX, Marco PUAUX et Benoît ROYER.

Absents excusés : Mesdames et Messieurs Christian CLEMENT, Philippe DURIER, Emmanuelle PIERROT, Guy REGNIER et Renaud VAHE.

Procurations : M. Guy REGNIER à M. Matthieu DEMONCHEAUX,
Mme Emmanuelle PIERROT à M. Benoît ROYER,
M. Renaud VAHE à Mme Véronique FIOLET.

Absent non excusé : Néant

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents :14
Nombre de membres votants : 17 (14 présents et 3 procurations)

Le secrétariat est assuré par Monsieur Benoît ROYER.

Début de séance : 18h30
Fin de séance : 19h41

Envoyé en préfecture le 15/06/2021
Reçu en préfecture le 15/06/2021
Affiché le
ID : 062-216204479-20210608-2021060809-DE

Délibération n°20210608-09

Objet : Acquisition d'œuvre d'art (mosaïque)

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal l'œuvre de M. Georges LEBRUN de Contes.

La ville d'Hesdin souhaite acquérir cette œuvre de M. Georges LEBRUN de Contes, qui représente une mosaïque du blason de la ville d'Hesdin.

Il s'agit d'une opportunité, car cette œuvre s'insérerait parfaitement dans les collections de la ville.

Il convient de souligner la relative précision du travail.

Le prix de vente est de 500,00 €. Le vendeur est donc M. Georges LEBRUN.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à procéder à cet achat sur l'imputation budgétaire 2161 au prix de 500,00 € au profit de M. Georges LEBRUN de Contes et à émettre le mandat correspondant,**
- **DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget primitif 2021.**

Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré le huit juin deux mil vingt et un.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Matthieu DEMONCHEAUX

VILLE D'HESDIN
PAS-DE-CALAIS